



## Accessibilité aux soins des personnes déficientes visuelles

En France, près de **1,7 millions de personnes sont déficientes visuelles**. Certaines personnes concernées par un handicap visuel déplorent un manque d'accès aux soins et à la prévention : difficultés pour accéder aux services de soins et aux outils d'information, attitudes des professionnels de santé parfois inappropriées. Ces situations peuvent être à l'origine d'une plus grande fragilité.



### Accueillir et accompagner la personne déficiente visuelle

- Soyez attentif à **l'environnement visuel**
- Si la personne déficiente visuelle préfère se repérer **en suivant le guide à l'audition**, demandez-lui si elle souhaite être prévenue en cas d'obstacles ou de dénivelés durant le déplacement.
- Si la personne déficiente visuelle souhaite prendre votre bras, **c'est à elle de prendre votre bras et non l'inverse**
- Le chien guide accompagnant la personne doit pouvoir accéder librement jusqu'au cabinet dentaire.

### Normes accessibilité handicap auditif (loi du 11 février 2005)

Les cheminements extérieurs	L'accès à l'établissement	L'accueil du public	Les revêtements des sols, murs et plafonds
<ul style="list-style-type: none"><li>• Cheminements accessibles et libres de tout obstacle</li><li>• Signalisation adaptée à l'entrée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Système de communication entre la personne et le personnel adapté</li><li>• Système de commande à actionner adapté</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dispositif d'accueil bénéficiant d'une ambiance visuelle et sonore adaptée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revêtements des sols, murs et plafonds ne créant pas de gêne visuelle ou sonore</li></ul>
Les circulations intérieures verticales	Les portes, portiques et sas	L'éclairage	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagements ou équipements facilitant le repérage des obstacles et l'équilibre tout le long de l'escalier</li><li>• Ascenseur respectant la norme NF EN 81-70 : 2003</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partie vitrée des portes repérées et ne créant pas de gêne visuelle</li><li>• Poignées de porte préhensibles et manœuvrables</li><li>• L'effort pour ouvrir la porte est inférieur ou égal à 50 N.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité de l'éclairage ne devant pas créer de gêne visuelle (cheminement intérieur et extérieur)</li></ul>	



## Quelques chiffres<sup>1</sup>

- On compte :
  - **207 000 aveugles** (pas de perception de la lumière) et **malvoyants profonds** (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes).
  - **932 000 malvoyants moyens** (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible).
- La prévalence est relativement stable **chez les moins de 50 ans avec moins de 2 % de la population**. Elle **augmente progressivement à partir de 60 ans** et plus encore à partir de 80 ans :
  - 20 % environ des personnes âgées de 85 à 89 ans,
  - 38 % à partir de l'âge de 90 ans.

### Les principales incapacités et difficultés courantes liées à la déficience visuelle de la personne : (variable d'une personne à une autre)

- Pouvoir reconnaître sans se tromper des personnes dans la rue ou dans son environnement social ou professionnel.
- Voir de loin, lire distinctement les caractères et reconnaître les formes.
- Lire en vision fine, savoir distinguer les détails et petits caractères.
- Déchiffrer la signalisation (les panneaux, les messages...).
- Se repérer dans l'espace.
- S'orienter et se déplacer.
- Poursuivre une activité exigeant le maintien prolongé de l'attention visuelle.

## Les principaux besoins des personnes déficientes visuelles

- Participer, selon le degré de handicap, à tous les aspects de la vie quotidienne et permettre l'expression des capacités.
- Dans le respect de la continuité de la chaîne du déplacement, pouvoir se déplacer sur la voirie et accéder au bâtiment avec la plus grande autonomie possible à partir du parking du site ou du mode de transport le plus proche.
- Repérer l'entrée principale du site et l'accueil.
- S'orienter, se déplacer de manière autonome et en toute sécurité sur le site pour atteindre les espaces et les services ouverts au public (salle d'attente, salle de soins, toilettes, etc.).
- Bénéficier d'un accueil et d'un accompagnement adaptés.
- Pouvoir bénéficier de prestations adaptées.
- Accéder à l'information, par exemple par la transcription vocale des écrits, des supports écrits en caractères adaptés (taille de la police, code couleur...).



*« Pour les personnes aveugles ou très malvoyantes en revanche, la nécessité d'améliorer les conditions de déplacement fut longtemps ignorée. [...] il « suffit » théoriquement d'être accompagné par un voyant pour que la mobilité soit assurée en tout lieu ! [L'accessibilité des lieux] c'est la lutte des déficients visuels pour s'affranchir de cette dépendance à l'autre. »<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> <https://handiconnect.fr/fiches-conseils/prevalence-etologies-des-deficiences-visuelles-dv-chez-ladulte>

<sup>2</sup> Valentin HAÛY ACTUALITÉS numéro 106 juin 2012, page 6



## Recommandations en matière d'accessibilité physique des cabinets dentaires



### Que dit la loi ?

La **loi du 11 février 2005** et les textes réglementaires qui en découlent, largement regroupés dans la circulaire interministérielle du 30 novembre 2007, ont défini des règles et recommandations en matière d'accessibilité.

Elle nécessite toutefois d'être complétée ou précisée par des préconisations qui amélioreront l'accessibilité des personnes déficientes visuelles au cadre bâti<sup>1</sup>.

Retrouvez les fiches pratiques de l'accessibilité des personnes ayant des déficiences visuelles sur les sites :

- **Association Valentin Haüy** - Fiches Cadre Bâti  
<https://www.avh.asso.fr/fr/favoriser-laccessibilite/fiches-pratiques-de-laccessibilite/fiches-cadre-bati>
- **Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA)** - Les besoins des personnes déficientes visuelles - Accès à la voirie et au cadre bâti  
<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/media/02/01/1082664205.pdf>

Les dispositions relatives aux 7 zones clés de l'accessibilité sont développées dans le **Guide illustré – Accessibilité des établissements recevant du public et installations ouvertes au public existants**<sup>2</sup>.

Ce guide a été publié par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales.

**Pour aller plus loin** : consultez la fiche n°4A « [Accessibilité physique : réussir l'accessibilité des cabinets dentaires](#) »

<sup>1</sup> Valentin HAÛY ACTUALITÉS numéro 106 juin 2012, page 6

<sup>2</sup> Accessibilité : le guide illustré de l'accessibilité des ERP/IOP existants – [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019%2007%20guide\\_DHUP\\_erp-existants.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2019%2007%20guide_DHUP_erp-existants.pdf)



## Pour aller plus loin sur l'accessibilité physique des cabinets dentaires pour les personnes déficientes visuelles

### ❖ Les cheminements extérieurs et revêtements de sol

Le cheminement doit être libre de tout obstacle depuis la voirie publique. Il est conçu pour assurer une continuité de la chaîne de déplacement entre l'extérieur, la voirie et une entrée usuelle. Pour accéder au bâtiment, il faut **renforcer les contrastes visuels et tactiles du revêtement du cheminement** par rapport à son environnement immédiat (couleurs et textures différentes) permettant sa détection à la canne blanche ou au pied.

Il est essentiel que le cheminement ne comporte ni trous ni fentes excédant la largeur de la roue, d'un fauteuil roulant ou l'embout de la canne d'un aveugle. C'est pourquoi, il est recommandé de choisir des modèles de grilles (caniveaux, égout...) dont la largeur des fentes n'excède pas 2 cm.



La signalétique **doit être adaptée à l'extérieur du bâtiment**. Elle doit être facilement repérable et aisément compréhensible : panneaux signalétiques, balises sonores.

👉 **Une balise sonore** est un dispositif permettant d'identifier l'accès à un bâtiment ; il se compose d'un boîtier pouvant délivrer des informations sonores. Il permet ainsi aux déficients visuels de se repérer ou de s'orienter avec le son du message. Cette balise est déclenchée par une télécommande, la même que celle utilisée pour les feux sonores.



### ❖ La vitrophanie

« Les parois vitrées situées sur les cheminements ou en bordure de ceux-ci sont repérables par des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat et visibles de part et d'autre de la paroi. »

Ces éléments contrastés sont de couleur contrastée et sous forme de logos, de formes diverses contrastées recto-verso en favorisant un fini mat.



# Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap

Organiser le soin - Fiche n°12

Pour en savoir plus sur le type de handicap...



dimys\_kuwater / AdobeStock

## ❖ L'accès au bâtiment et à l'accueil

Une bande de guidage est nécessaire de l'entrée à l'accueil. Cette bande de guidage doit permettre de trouver une aide humaine ou encore des documentations en gros caractères.

👉 **Bandes de guidage** : elles permettent de créer un cheminement podotactile continu que les personnes déficientes visuelles suivront avec leur canne ou par le contraste visuel créé par rapport au revêtement.



Bandes de guidage

Les bandes de guidage sont à différencier des bandes d'éveil de vigilance

👉 **Bandes d'éveil de vigilance** : dispositif de détection au sol sensible au toucher du pied et à la canne (il s'agit de plots). Une bande d'éveil de vigilance indique un danger pour une personne aveugle ou malvoyante. Elle n'est en aucun cas directionnelle.



Bandes d'éveil de vigilance

## ❖ Les sanitaires

Si vos sanitaires sont à disposition de vos patients, un liseré de couleur contrasté sera réalisé tout autour de ceux-ci, tout en respectant un contraste des accessoires d'équipement et une standardisation de leur positionnement.



© J. B. / 123RF

Pour qu'une personne malvoyante ou déficiente visuelle puisse mieux discerner les dimensions d'un local, il faut respecter un contraste de couleurs entre deux équipements proches.

Pour que le contraste entre les couleurs de surfaces adjacentes soit acceptable, il est recommandé de dépasser la valeur de 70 %. (cf. Tableau indicatif en page 9)

## ❖ Les escaliers

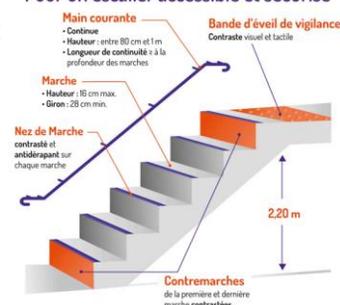
Il est indispensable pour la sécurité des aveugles et malvoyants de bien respecter les normes :

- Une **bande d'éveil de vigilance** en haut de chaque escalier ou palier intermédiaire à une distance **entre 28 et 50 cm** du bord de marche. Ces bandes peuvent être de couleurs diverses du moment qu'elles sont contrastées par rapport au reste du sol d'au moins 70% (cf. tableau suivant).
- Les **contremarches** des premières et dernières marches repérées par une couleur contrastée
- Les **nez de marche** doivent être de couleur contrastée.
- Les **main courantes** facilement repérables de couleur contrastée et se prolongeant au-delà de la première et dernière marche d'au moins 28 cm



Escalier accessible

### Pour un escalier accessible et sécurisé



# Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap



Organiser le soin - Fiche n°12  
Pour en savoir plus sur le type de handicap...

## ❖ Eclairage et contrastes de couleurs

La qualité de l'éclairage, artificiel ou naturel, des circulations intérieures et extérieures doit être traitée **sans créer de gêne visuelle**. Pour qu'une personne déficiente visuelle puisse mieux discerner les dimensions d'un local ou repérer un objet et son support, il est recommandé de dépasser la valeur de **70% de contraste** entre 2 couleurs.

### Principe général d'un éclairage adapté

	Valeurs réglementaires d'éclairage a minima (en lux)
Cheminement extérieur	20
Circulations piétonnes des parcs de stationnement	20
Escalier et équipement mobile	150
Postes d'accueil	200
Circulation intérieure horizontale	100

### Principe général du respect des contrastes de couleurs

	RAL 9010	RAL 9003	RAL 7004	RAL 9004	RAL 8028	RAL 3015	RAL 4004	RAL 6005	RAL 2010	RAL 5010	RAL 1023	RAL 3001
FOND	Beige	Blanc	Gris	Noir	Brun	Rose	Violet	Vert	Orange	Bleu	Jaune	Rouge
Rouge	78	84	32	38	7	57	28	24	62	13	82	0
Jaune	14	16	73	89	80	58	75	76	52	79	0	82
Bleu	75	82	21	47	7	50	17	12	56	0	79	13
Orange	44	60	44	76	59	12	47	50	0	56	52	62
Vert	72	80	11	53	18	43	6	0	50	12	76	24
Violet	70	79	5	56	22	40	0	6	47	17	75	28
Rose	51	65	37	73	53	0	40	43	12	50	58	57
Brun	77	84	26	43	0	53	22	18	59	7	80	7
Noir	87	91	58	0	43	73	56	53	76	47	89	38
Gris	69	78	0	58	26	37	5	11	44	21	73	32
Blanc	28	0	78	91	84	65	79	80	60	82	16	84
Beige	0	28	69	87	77	51	70	72	44	75	14	78

Titré de Arthur Piant Passant (1988) Orientation et points de repères dans les édifices publics  
Un contraste en luminance est mesuré entre les quantités de lumière réfléchie par l'objet et par son support direct ou son environnement immédiat, ou entre deux éléments de l'objet. Si cet objet est moins lumineux, la valeur de 70% doit être recherchée lors de la mise en oeuvre, en réalisant les mesures sur les revêtements neufs.

## ❖ Accueil des chiens guides et des chiens d'assistance

Le chien guide **peut accompagner son maître dans les cabinets médicaux et paramédicaux**, mais ne peut pas accéder aux salles de soins et doit patienter dans la salle d'attente. Le chien guide d'aveugle se reconnaît à son **harnais spécifique**.

## La mise en accessibilité de l'information et des ressources numériques



### Accessibilité de l'information

Des applications ou des solutions innovantes permettent de rendre accessible l'information en transformant une information écrite en une information audible ou en adaptant l'affichage du document.

**Seeing AI** - Transforme le monde visuel en une expérience audible - <https://www.microsoft.com/fr-fr/ai/seeing-ai> - Gratuit

**Bixby – Apps & Services** – Solutions d'accessibilité de Samsung *ex Bixby Vision, TalkBack, Widget Loupe* – <https://www.samsung.com/fr/sustainability/accessibility/vision/> - Gratuit

**Fonctionnalités d'accessibilité pour la vision sur Iphone, Ipad, Mac** *ex VoiceOver, VoiceOver et le braille, Énoncer la saisie, Zoom, Loupe...* - <https://www.apple.com/fr/accessibility/vision/> - Gratuit



## Accessibilité des documents et des courriels - L'essentiel à savoir et à retenir

### Privilégier les documents numériques aux documents papier

Si un document papier peut être lu avec une loupe ou un téléagrandisseur par certaines personnes malvoyantes, il est totalement inaccessible aux aveugles ainsi qu'à d'autres malvoyants. Un document numérique est donc plus accessible aux personnes déficientes visuelles qu'un document papier.

### Privilégier le format .docx au format pdf

Privilégier les fichiers en format .docx produit à l'aide du logiciel Word ou de LibreOffice Writer.

### Donner une alternative aux éléments non textuels (photos, graphiques, diagrammes...)

Cette alternative textuelle (ou texte de remplacement) permet à la personne déficiente visuelle de savoir ce que contient l'élément non textuel, par exemple « Logo association XXX ».

### Utiliser des polices lisibles et une mise en forme adaptée

Utiliser des polices lisibles et sans empâtement (Arial ou Verdana par ex.) avec une taille minimum de 14 pour des impressions papier.

Utiliser des couleurs bien contrastées, en veillant à ce qu'il y ait un contraste suffisant entre la couleur du texte et la couleur d'arrière-plan.

Éviter l'utilisation de la couleur seule pour donner ou faire ressortir une information.

### Vérifier l'accessibilité

Certains logiciels (Office 365) disposent de fonctionnalités permettant de vérifier l'accessibilité des documents aux formats docx, xlsx, pptx. Tout ce qui est signalé comme erreur ou avertissement doit être corrigé.

Les versions d'Outlook récentes disposent de la fonction de vérification de l'accessibilité. Les courriels peuvent sans problème être au format html.

### Pour aller plus loin sur l'accompagnement de la personne déficiente visuelle :

- Informer les personnes aveugles ou malvoyantes – Santé Publique France - <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/310408/2882955?version=1>
- Rendre vos documents Word accessibles aux personnes atteintes d'un handicap – Microsoft - <https://support.microsoft.com/fr-fr/office/rendre-vos-documents-word-accessibles-aux-personnes-atteintes-d-un-handicap-d9bf3683-87ac-47ea-b91a-78dcacb3c66d>

## Accompagner et guider la personne aveugle ou malvoyante



### STOP aux préjugés

**Parlez le plus naturellement possible**, sans réfléchir à chaque mot énoncé, sans élever la voix plus que de raison.

**Informez la personne** des actions que vous réalisez ou que vous allez réaliser. Il est plus adapté de solliciter votre patient pour qu'il vous laisse guider son index sur la dent qui va être soignée, pour qu'il touche et manipule l'instrument qui va être utilisé.

# Santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap

Organiser le soin - Fiche n°12  
Pour en savoir plus sur le type de handicap...



dmyc\_kovalev / AdobeStock

## Privilégiez le contact direct

**Adressez-vous directement à la personne** déficiente visuelle si vous attendez des informations la concernant, même si elle est accompagnée d'une tierce personne. Le handicap visuel n'a aucune incidence sur les facultés mentales de la personne, ainsi elle pourra tout à fait vous répondre directement, sauf dans les cas rares de polyhandicap.

**Pensez à vous présenter ou vous annoncer** quand vous la croisez. Vous pouvez renseigner la fonction que vous occupez.

**Pensez à l'appeler par son nom et prénom** ou juste à lui toucher légèrement le bras pour attirer son attention.

## Comment se présenter ?

**Votre aide, aussi bien intentionnée soit-elle, se propose et ne s'impose pas.**

Chaque personne déficiente visuelle est différente, tant sur le point de vue de ses capacités visuelles que de ses besoins en accompagnement.

**Présentez-vous** et expliquez pourquoi vous êtes là.

**Demandez à la personne si elle a besoin de vous et comment** : soit elle aura besoin de prendre votre bras, soit elle préférera vous suivre en repérant votre silhouette, ou en vous suivant grâce à l'audition.



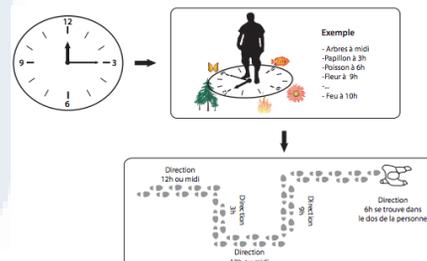
## Comment guider ?

Si la personne déficiente visuelle préfère se repérer **en suivant le guide à l'audition**, demandez-lui si elle souhaite être prévenue en cas d'obstacles ou de dénivélés durant le déplacement.

Dans ce cas, informez-la sur l'environnement **en décrivant méthodiquement l'organisation spatiale du lieu ou des objets**, pour ce faire utilisez la technique du cadran d'horloge par ex.

Évitez les termes purement visuels comme « par ici » ou « par là-bas ».

Si la personne déficiente visuelle souhaite prendre votre bras, **c'est à elle de prendre votre bras et non l'inverse**. Au-delà du geste technique, c'est un geste de partage et d'échanges.



## Pour aller plus loin sur l'accompagnement de la personne déficiente visuelle :

- **Bien accueillir les personnes handicapées** - Ministère de la Transition écologique - [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/guide\\_numerique\\_accueil\\_PH\\_3.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/guide_numerique_accueil_PH_3.pdf)
- **Savoir-être et savoir guider** – Union Nationale des Aveugles et des Déficients Visuels - <https://www.unadev.com/wp-content/uploads/2019/11/plaquette-technique-de-guide-unadev.pdf>
- **Comment guider une personne déficiente visuelle ?** - Fédération des Aveugles et Amblyopes de France - <https://www.youtube.com/watch?v=-XakKO5sCRO>